

En ligne tous les mercredis

15 octobre 2014

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Le FMI conforte la prévision de croissance du gouvernement](#)
- [Une campagne pour valoriser l'apprentissage](#)
- [Pour Manuel Valls, la France a fait "le choix d'un chômage important". Macron estime qu'il "ne doit pas y avoir de tabou ni de posture" sur le sujet](#)
- [Assurance chômage : le gouvernement sème la zizanie](#)
- [Assurance chômage : l'Élysée rejette des négociations dans l'immédiat](#)
- [Les décrets sur le compte pénibilité signés par Touraine](#)
- [Six solutions pour réduire les inégalités de salaires entre hommes et femmes](#)
- [Ségolène Royal met un terme au feuilleton de l'écotaxe](#)
- [Moscovici officiellement nommé à la Commission européenne](#)
- [Le prix Nobel d'économie attribué au Français Jean Tirole](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Le PLFSS 2015 présenté en conseil des ministres, les économies sur la famille en débat](#)
- [Touraine : moduler les allocations familiales n'est pas une proposition du gouvernement](#)
- [Deux tiers des Français prêts à acheter leurs médicaments sans ordonnance en parapharmacie](#)
- [La carte de paiement santé, une alternative au tiers payant classique ?](#)

## FISCALITE

- [Impôts : les plus riches ont payé 75 % des dernières hausses](#)
- [Impôt : le coût des niches fiscales reparti à la hausse](#)
- [Suisse : le secret bancaire condamné à disparaître en 2018](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Air France : la grève des pilotes aurait coûté un demi-milliard d'euros](#)

- [Après Apple et Starbucks, Amazon est visé par une enquête de Bruxelles](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Le PRG exige le retrait de certaines mesures pour rester au gouvernement](#)
- [Pourquoi les Français doivent travailler plus sans gagner plus](#)

## LIVRES/REVUES DIVERSES

- [Pôle Emploi : autopsie d'un naufrage, par Hervé Chapron et Patrick Lelong](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le FMI conforte la prévision de croissance du gouvernement

Le 07/10/14, le **Fonds monétaire international** (FMI) a abaissé sa prévision de croissance pour l'Hexagone à 1 % pour 2015. En cela, le Fonds s'accorde avec le gouvernement français, qui table aussi sur une croissance de 1 % (estimation jugée trop optimiste par l'ensemble des économistes). **Le FMI** : « *Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume prévu en 2014 est réduit de moitié, à 0,4 %, par rapport à la prévision donnée en juillet, et celui de 2015 a été diminué de 0,5 point* ». **L'entourage de M. Sapin**, ministre des Finances : « *Les prévisions du FMI, tout comme celles de l'OCDE le mois dernier, sont identiques aux prévisions du gouvernement pour 2014 et pour 2015* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141007.CHA8617/le-fmi-conforte-la-prevision-de-croissance-du-gouvernement-pour-2015.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20141007\\_NLCHAACU18H- -le-fmi-conforte-la-prevision-de-croissance-de-la-france-pour-2015#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141007](http://www.challenges.fr/economie/20141007.CHA8617/le-fmi-conforte-la-prevision-de-croissance-du-gouvernement-pour-2015.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141007_NLCHAACU18H- -le-fmi-conforte-la-prevision-de-croissance-de-la-france-pour-2015#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141007)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/10/2014, avec AFP)

### ● Une campagne pour valoriser l'apprentissage

Le 11/10/14, le gouvernement a donné le coup d'envoi d'une campagne pour valoriser l'apprentissage. **Le but ?** Enrayer la chute libre des effectifs et atteindre 500 000 apprentis en 2017 (contre près de 415 000 en moyenne en 2013). D'une manière générale, s'il est jugé efficace pour l'insertion professionnelle, l'apprentissage souffre en revanche d'une image plutôt négative. A côté de spots radiophoniques ou télévisés, et dans l'optique de le rendre plus attractif, le gouvernement a mis en place, ou est en passe de le faire, deux nouvelles aides aux entreprises : **01)**- Une prime de 1 000 euros minimum par apprenti et par année de formation pour les entreprises de moins de 11 salariés. **02)**- Une prime de 1 000 euros pour tout nouveau contrat d'apprentissage signé dans celles de moins de 250 salariés. Cette prime n'a pas encore été adoptée par le Parlement. Elle fait partie du projet de loi de simplification de la vie des entreprises.

<http://www.la-croix.com/Famille/Education/L-apprentissage-on-laisse-tomber!-2014-10-07-1217802?xtor=EPR-9-%5B1300721636%5D>

(Source : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 07/10/2014)

### ● Pour Manuel Valls, la France a fait "le choix d'un chômage important". Macron estime qu'il "ne doit pas y avoir de tabou ni de posture" sur le sujet

Alors qu'il était en déplacement à Londres, **M. Valls**, premier ministre, a déclaré à des journalistes anglais : « *La France a] fait le choix d'un chômage très important et très bien indemnisé, [alors que l'on doit] inciter davantage au retour à l'emploi. [Ce qui explique que] des dizaines de milliers d'emploi ne sont pas pourvus. [La question de l'assurance-chômage] doit être reposée quant au montant de l'indemnisation et à sa durée* ». Le 12/10/14, sur l'Assurance chômage, **M. Macron**, ministre de l'Economie, expliquait de son côté, dans le Journal du Dimanche : « *Il ne doit pas y avoir de tabou ni de posture. L'assurance chômage est en déficit de 4 milliards d'euros ; quel responsable politique peut s'en satisfaire ? Il y a eu une réforme, elle est insuffisante. On ne pourra pas en rester là. C'est aux partenaires sociaux qu'il appartient de faire avancer les choses. Mais comme l'État garantit financièrement le régime, il peut aussi reprendre la main si les blocages sont trop lourds. Le sujet reviendra en temps voulu* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pour-manuel-valls-le-chomage-en-france-est-tres-bien-indemnie\\_1609104.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pour-manuel-valls-le-chomage-en-france-est-tres-bien-indemnie_1609104.html)

<http://www.lejdd.fr/Politique/Macron-Nous-avons-six-mois-pour-creer-une-nouvelle-donnee-693590>

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 08/10/2014, [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 12/10/2014, Bruno Jeudy & Nicolas Prissette-Le Journal du Dimanche)

[Retour au sommaire](#)

### ● Assurance chômage : le gouvernement sème la zizanie

Syndicats et personnalités politiques du Parti socialiste ont immédiatement réagi aux propos de M. Valls sur l'Assurance chômage.

- **Laurent Berger, CFTD** : « *Il n'est pas question, dans cette période de hausse du chômage, de baisser les droits des chômeurs, encore moins de renégocier la convention. [C'est une] provocation. La responsabilité du gouvernement n'est pas de stigmatiser la population, [mais de] trouver des solutions pérennes* ».

- **Jean-Claude Mailly, FO** : « *Le ballon d'essai [de M. Valls n'est] pas [...] acceptable. [La question n'est] pas de la responsabilité du gouvernement* ».

- **Jean-Christophe Cambadélis**, premier secrétaire du Parti socialiste, sur Sud radio : « *C'est une réflexion qui doit rester une réflexion. En tout cas, le Parti socialiste ne souhaite pas que ce soit à l'ordre du jour. La priorité aujourd'hui, ce n'est pas l'indemnisation chômage, c'est le fait qu'il y ait une autre politique en Europe. [...] La gauche n'a pas de tabous, mais elle a quelques totems, en particulier le fait que quand le président de la république s'exprime, les ministres appliquent* ». Il faisait référence à ce qu'a déclaré **M. Hollande** à Milan : « *[Il y a] suffisamment de sujets pour que nous soyons bien occupés et que nous montrions que nous faisons des réformes utiles à l'emploi* ».

- **Bruno Le Roux**, patron des députés socialistes : « *Il n'y a pas de projet aujourd'hui sur l'assurance chômage et je ne souhaite pas qu'il y en ait* ».

- **M. Bartolone**, président de l'Assemblée nationale (PS), appelle à calmer le jeu : « *J'appelle tous les membres du gouvernement, tous les responsables politiques [à] faire attention lorsqu'il y a une mesure d'annoncée. [...] J'appelle tout le monde au calme. [...] Lorsqu'il y a des réformes, il faut qu'elles soient prêtes pour que l'on puisse dire exactement à chacun ce qu'elle va engendrer dans sa vie. Mais les annonces fantasmées, je me méfie, lorsqu'il y a une proposition qui est mise sur la table et qui, d'un seul coup, engendre de l'inquiétude dans un pays qui [est] déjà très inquiet en se demandant ce qu'on va enlever* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/lepaon-et-berger-opposes-a-une-reforme-de-l-assurance-chomage-08-10-2014-1870436\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141008](http://www.lepoint.fr/economie/lepaon-et-berger-opposes-a-une-reforme-de-l-assurance-chomage-08-10-2014-1870436_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141008)  
(Sources : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 08/10/2014, [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 08/10/2014, [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 13/10/2014, C.V. (avec AFP)-LeJDD.fr))

#### ● Assurance chômage : l'Élysée rejette des négociations dans l'immédiat

Selon l'Élysée, il y aura bien des négociations sur l'Assurance chômage, mais pas dans l'immédiat : « *S'agissant de l'assurance chômage, il y a bien un problème de déficit, mais la négociation sur le sujet viendra le moment venu, pas immédiatement. [Cette] question relève de la responsabilité des partenaires sociaux en lien avec l'Etat. [...] Une convention a été signée en 2014 et une date a été fixée par les partenaires sociaux pour un nouveau rendez-vous en 2016. [D'ici là] il y a beaucoup de sujets de négociations à l'agenda des partenaires sociaux, notamment la négociation en cours sur la modernisation du dialogue social* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/10/13/97002-20141013FILWWW00066-assurance-chomage-on-ne-negociera-pas-immEDIATEMENT-selon-l-elysee.php>  
<http://www.lejdd.fr/Politique/Cambadelis-replique-a-Macron-693814>  
(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 13/10/2014)

#### ● Les décrets sur le compte pénibilité signés par Touraine

Le 08/10/14, Mme Touraine, ministre des Affaires sociales, a signé les décrets sur le compte pénibilité. C'est une des mesures phares de la loi sur la retraite ; mesure polémique aussi dans la mesure où elle est décriée par le patronat. D'après une source syndicale, non précisée dans l'article, les décrets doivent énumérer explicitement les dix facteurs de pénibilité retenus par le gouvernement, en précisant que quatre seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les autres en 2016. Maintenant qu'ils sont signés, ils devraient rapidement être publiés au Journal Officiel.

<http://www.notretemps.com/retraite/les-decrets-sur-le-compte-penibilite,i69251?xtor=EPR-133-%5BNews+%C3%A9dito+du+09%2F10%2F14%5D>  
(Source : [www.notretemps.com](http://www.notretemps.com) du 08/10/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Six solutions pour réduire les inégalités de salaires entre hommes et femmes

Dans une étude publiée le 07/10/14, le **Conseil d'analyse économique** (CAE) a avancé six solutions pour réduire les inégalités entre hommes et femmes au travail.

**01)- Suppression du quotient conjugal de l'impôt. Le CAE :** « *Le quotient conjugal élève le taux marginal d'imposition sur le second apporteur de ressources (généralement la femme) »*. Ce qui découragerait « *sa participation au marché du travail et nuirait à son salaire* ». Par conséquent, le CAE propose de « *supprimer le quotient conjugal de l'impôt sur le revenu, tout en maintenant la prise en compte des personnes à charge, par exemple via un abattement, dans la détermination de l'impôt* ».

**02)- Fin des bonifications de retraite pour trois enfants.** Cette bonification augmente de 10 % la pension des hommes et des femmes qui ont élevé au moins trois enfants. Le CAE déclare que cette mesure bénéficie plus aux hommes qu'aux femmes, les hommes ayant « *des pensions plus élevées* ». **Pour le CAE :** « *[Les droits familiaux de retraite] n'ont pas d'effets démontrés pour favoriser la fécondité, [...] Ils ne bénéficient pas aux familles et ont par ailleurs un effet anti redistributif. [Il faudrait] supprimer progressivement les bonifications de retraite pour trois enfants et [...] réallouer la dépense correspondante vers l'augmentation du nombre de places d'accueil du jeune enfant* ».

**03)- Donner plus d'indemnités journalières lors des congés maternité/paternité. Le CAE :** « *[Il faut] améliorer les indemnités journalières lors des congés maternité/paternité et financer cette amélioration par une petite réduction des congés standards. [...] La meilleure prise en charge collective de ces congés maternité ou paternité aurait pour effet de réduire la pénalité pour les femmes d'avoir des enfants, le coût pour les employeurs de femmes en âge d'avoir des enfants* ».

**04)- Lutter contre les stéréotypes dans les choix d'orientation. Le CAE :** « *Les inégalités de revenus du travail entre femmes et hommes résultent de choix professionnels dont une part provient de représentations sociales collectives. [Il faut donc lutter] contre les stéréotypes dans les choix d'orientation en promouvant la visibilité des femmes dans les métiers 'masculins'* ». **Comment faire ?** En sensibilisant « *davantage les enseignants, les parents d'élèves et les conseillers d'orientation à cette question* » et en systématisant « *les initiatives visant à encourager les filles dans les disciplines scientifiques, où elles sont sous-représentées* ».

**05)- Des quotas à fixer de manière judicieuse. Le CAE :** « *[Il faut] éviter d'utiliser les quotas, sauf dans les cas où la présence des femmes peut avoir un impact direct sur les opportunités pour d'autres femmes, telles que la représentation politique ou syndicale. [Certains quotas] impliquent une institutionnalisation de la différenciation entre femmes et hommes [qui peut] nuire à la crédibilité des femmes* ». Ainsi, mal évalués, des quotas pourraient faire que des femmes soient soupçonnées « *d'obtenir des responsabilités grâce à leur sexe, renforçant ainsi l'idée selon laquelle les femmes seraient moins capables que les hommes* ».

**06)- Prise en charge collective des activités domestiques.** Il s'agit de partager les activités domestiques « *majoritairement réalisées par les femmes* ». Il faudrait également améliorer la prise en charge collective, notamment en augmentant le nombre de places d'accueil du jeune enfant, des maisons de retraite.

D'après le CAE, l'ensemble de ces mesures pourrait « *faciliter la participation des femmes au marché du travail* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141009tribc98fb81e8/six-solutions-pour-reduire-les-inegalites-de-salaires-entre-hommes-et-femmes.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 09/10/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Ségolène Royal met un terme au feuilleton de l'écotaxe**

Le 09/10/14, **Mme Royal**, ministre de l'écologie, a décidé de suspendre « *sine die* » l'écotaxe sur les poids lourds, qui devait être mise en place début 2015. **Mme Royal**, après avoir reçu les représentants des transporteurs routiers : « *Nous avons décidé, premièrement, de suspendre sine die le dispositif d'écotaxe, deuxièmement de créer un groupe de travail, troisièmement, d'intensifier la recherche de solutions sur la situation économique et sociale globale du secteur* ». **Mme Royal** et **M. Vidalies**, secrétaire d'Etat aux Transports, ont publié un communiqué commun, dans lequel ils « *prennent acte des difficultés de mise en œuvre de l'écotaxe, y compris dans la phase d'expérimentation* » et expliquent avoir pris leur

décision « après avoir échangé avec les responsables des fédérations professionnelles de transport routier ». Les transporteurs ont, de leur côté, décidé de mettre fin à leur mouvement de contestation. **Emmanuelle Cosse**, secrétaire générale des Verts, s'est dite « scandalisée » par cet abandon de l'écotaxe. De même que **Mme Kosciusko-Morizet** (UMP) : « Je ne comprends pas cet abandon, je suis scandalisée ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/10/09/20002-20141009ARTFIG00190-segolene-royal-met-un-terme-au-feuilleton-de-l-ecotaxe.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 09/10/2014)

#### ● **Moscovici officiellement nommé à la Commission européenne**

Le 08/10/14, **M. Moscovici** a reçu l'approbation du Parlement européen pour prendre le portefeuille des Affaires économiques dans la commission Juncker. Il sera amené à collaborer avec deux vice-présidents conservateurs, le Finlandais Jyrki Katainen, chargé de la croissance et de la compétitivité, et le Letton Valdis Dombrovskis, chargé de la zone euro. Le Parlement européen se prononcera sur l'ensemble de la Commission lors d'un vote en assemblée plénière le 22 octobre 2014.

[http://www.lepoint.fr/monde/commission-europeenne-moscovici-officiellement-nomme-08-10-2014-1870625\\_24.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20141009](http://www.lepoint.fr/monde/commission-europeenne-moscovici-officiellement-nomme-08-10-2014-1870625_24.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20141009)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 08/10/2014)

#### ● **Le prix Nobel d'économie attribué au Français Jean Tirole**

Le 13/10/14, le prix Nobel d'économie a été attribué à Jean Tirole, chercheur à l'université de Toulouse et président de l'Ecole d'Economie de Toulouse. Il a été récompensé pour son analyse de la puissance du marché et de la régulation.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141013.OBS1918/le-prix-nobel-d-economie-attribue-au-francais-jean-tirole.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20141013\\_NLNOACTU17H- -le-prix-nobel-d-economie-attribue-au-francais-jean-tirole#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20141013](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141013.OBS1918/le-prix-nobel-d-economie-attribue-au-francais-jean-tirole.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20141013_NLNOACTU17H- -le-prix-nobel-d-economie-attribue-au-francais-jean-tirole#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20141013)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 13/10/2014)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

#### ● **Le PLFSS 2015 présenté en conseil des ministres, les économies sur la famille en débat**

Le 08/10/14, **Mme Touraine**, ministre des Affaires sociales, a présenté en Conseil des ministres le projet de budget de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2015. **Son ambition ?** Réduire de deux milliards d'euros le déficit cumulé du régime général et du FSV, fonds de solidarité vieillesse, (à hauteur de 13,4 milliards d'euros l'an prochain, contre 15,4 attendus cette année). Le retour à l'équilibre ne devrait intervenir qu'en 2019 (au mieux), au lieu de 2017.

**Les principales mesures famille et santé du PLFSS 2015, avant le débat parlementaire :**

**La branche Famille** (économies de 700 millions d'euros)

- 01)-** Réduction de la prime à la naissance à partir du 2<sup>ème</sup> enfant (308 euros contre 923).
- 02)-** Diminution des aides à la garde d'enfant pour les ménages les plus aisés (complément de libre choix du mode de garde)
- 03)-** Réforme du congé parental
- 04)-** Décalage du premier versement de l'allocation de base de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

[Retour au sommaire](#)

**La branche Maladie** (économies de 3,2 milliards, ONDAM fixé à 2,1 %)

- 05)-** Efficience hospitalière (c'est-à-dire optimisation des dépenses, mutualisation des achats, listes en sus...), pour 520 millions
- 06)-** Développement de l'ambulatoire (chirurgie ambulatoire, baisse des séjours hospitaliers, réduction des actes inadéquats...), pour 370 millions d'euros
- 07)-** Baisse de prix des médicaments, promotion des génériques, biosimilaires, tarifs des dispositifs médicaux, pour 1,065 milliard d'euros. D'autre part, le PLFSS instaure un mécanisme de régulation spécifique des prix de traitements contre l'hépatite C.

**Mme Touraine :** « *Le projet de loi permettra de limiter les coûts pour l'assurance-maladie sans restreindre l'accès des patients à cette innovation* ».

**08)-** Développer la pertinence et le bon usage des soins (baisses tarifaires dans certaines spécialités, maîtrise des volumes et de la structure de prescription, maîtrise médicalisée hors médicament), pour 1,15 milliard d'euros. Deux types de contrats doivent valoriser à l'hôpital et dans les cliniques, la qualité et la pertinence des actes, avec des mécanismes de riposte graduée pour les établissements « *hors des clous* » ou ceux qui refuseraient de se corriger (mise sous entente préalable des prescriptions, pénalités financières).

**09)-** Lutte contre la fraude pour 75 millions d'euros.

**10)-** Généralisation du tiers payant au 1<sup>er</sup> juillet pour les bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS).

**11)-** Création d'une aide financière, en cas de congé maternité ou paternité, des médecins nouvellement installés dans les secteurs fragiles. Un soutien particulier sera apporté aux médecins en zones montagneuses.

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/securite-sociale/le-plfss-2015-presente-en-conseil-des-ministres-les-economies-sur-la-fami>

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 08/10/2014, C.D. (avec AFP))

### ● **Touraine : moduler les allocations familiales n'est pas une proposition du gouvernement**

Le 08/10/14, **Mme Touraine**, ministre des Affaires sociales, a répondu sur France Info à la proposition faite par des députés socialistes, qui était de moduler les allocations familiales en fonction des revenus. C'est non. **Mme Touraine :** « *[Cette solution n'est] pas celle du gouvernement. [...] C'est une proposition qui a une force réelle : plus nos revenus sont élevés, moins on touche d'allocations. Cette proposition n'est pas celle du gouvernement. Nous allons en discuter avec les parlementaires. [...] Nous allons échanger, nous aurons la discussion, [je suis] ouverte à tous les débats, à toutes les analyses* ». En ce qui concerne les économies sur la branche Famille, Mme Touraine, après s'être entretenue avec le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré : « *[Je n'ai] pas entendu de contestation de l'objectif que nous nous fixons de 700 millions d'économies environ* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/touraine-moduler-les-allocations-familiales-n-est-pas-une-proposition-du-gouvernement-08-10-2014-1870361\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141008](http://www.lepoint.fr/economie/touraine-moduler-les-allocations-familiales-n-est-pas-une-proposition-du-gouvernement-08-10-2014-1870361_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141008)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 08/10/2014)

### ● **Deux tiers des Français prêts à acheter leurs médicaments sans ordonnance en parapharmacie**

Le 13/10/14, une enquête Ipsos réalisée pour les centres E. Leclerc (Michel-Édouard Leclerc, patron des centres du même nom, dispose déjà de 200 parapharmacies), révèle que 77 % des Français se déclarent prêts à acheter leurs médicaments sans ordonnance en parapharmacie. Marisol Touraine continue, elle, de se déclarer opposée à la vente des médicaments sans ordonnance en grandes surfaces.

[http://www.lepoint.fr/sante/deux-tiers-des-francais-prets-a-acheter-leurs-medicaments-sans-ordonnance-en-parapharmacie-13-10-2014-1871873\\_40.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141013](http://www.lepoint.fr/sante/deux-tiers-des-francais-prets-a-acheter-leurs-medicaments-sans-ordonnance-en-parapharmacie-13-10-2014-1871873_40.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141013)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) 13/10/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **La carte de paiement santé, une alternative au tiers payant classique ?**

**La Médecine Libre (LML)**, une nouvelle complémentaire Santé créée par des médecins, propose à ses clients un règlement de leurs dépenses de santé avec une carte « Avance Santé », c'est-à-dire une carte de paiement à débit différé. **Comment ça marche ?** Le compte de la personne n'est débité qu'après que cette dernière a été remboursée par la caisse d'assurance maladie et par la complémentaire. On notera que le Crédit Mutuel possède déjà sa propre Carte Avance. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) y est favorable, parce qu'elle y voit une alternative à la mise en place du tiers payant généralisé, que le gouvernement compte mettre en place dans le cadre du PLFSS. **Les**

**arguments** : « *Le médecin touche directement ses honoraires, et l'acte n'est pas déprécié par la "gratuité" du tiers payant. Les patients, eux, n'ont aucune avance de frais à faire* ». <http://www.lequotidiendumedecin.fr/le-debat/la-carte-de-paiement-sante-une-alternative-au-tiers-payant-classique>

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 08/10/2014)

## FISCALITE

### ● Impôts : les plus riches ont payé 75 % des dernières hausses

Le 09/10/14, le journal Le Monde dévoilait un document de la commission des Finances, document décrivant l'effet des réformes fiscales appliquées en 2013 et en 2014. Il en ressort que 20 % des foyers les plus riches de l'Hexagone ont payé 75 % des hausses d'impôts. Dans le détail, sur 8 milliards d'euros, 6 milliards ont été assumés par les 9e et 10e déciles. Il en ressort aussi que 1,35 million de foyers fiscaux sont devenus imposables en raison de mesures fiscales ayant pris effet cette année et l'année dernière. On notera toutefois que Le Monde ne prend pas en compte le nombre de contribuables ayant bénéficié de réductions exceptionnelles d'impôts ou de la décote. Bercy s'est basé sur un échantillon de 500 000 déclarations. Le document a été transmis à Valérie Rabault (PS), rapporteure générale du Budget à l'Assemblée nationale.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141009.OBS1650/impots-les-20-les-plus-riches-ont-paye-75-des-dernieres-hausses.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20141009\\_NLNOACTU17H- -les-plus-riches-ont-paye-75-des-dernieres-hausses-d-impots#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20141009](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141009.OBS1650/impots-les-20-les-plus-riches-ont-paye-75-des-dernieres-hausses.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20141009_NLNOACTU17H- -les-plus-riches-ont-paye-75-des-dernieres-hausses-d-impots#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20141009)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 09/10/2014)

### ● Impôt : le coût des niches fiscales repart à la hausse

Ce sont les documents annexés au projet de budget 2015 qui le disent : le coût des niches fiscales atteindra presque 82 milliards d'euros (près de 72 milliards hors Cice), soit près de 2 milliards de plus qu'en 2014. C'est une progression d'un peu plus de 2 %. Une évolution qui va à contre-courant des deux dernières années, où Bercy était parvenu à réduire le coût des niches de 500 millions d'euros, hors crédit d'impôt compétitivité (CICE). Problème : la loi de programmation 2015-2017 prévoit qu'« à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le montant annuel des dépenses fiscales (hors CICE) ne peut excéder 70,6 milliards d'euros courants ».

**Pourquoi une telle progression ? 01)-** Les nouveaux dispositifs comme le CITE (crédit d'impôt pour la transition énergétique), destiné à remplacer le CIDD (crédit d'impôt développement durable), « *mais dont le coût se cumule à court terme, [et] va ainsi porter le coût total du dispositif à 890 millions d'euros l'an prochain (230 millions pour le CITE, et 660 millions pour le CIDD)* ». On notera qu'en 2016, la facture augmentera encore puisque le CITE coûtera cette fois-ci trois fois plus (700 millions d'euros). **02)-** Les différentes exonérations fiscales sur le gazole. Elles coûteront 200 millions de plus, alors que la taxe sur les carburants va augmenter sensiblement l'an prochain (« *le chiffre est partiel, toutes les exonérations n'étant pas des dépenses fiscales* »). **03)-** Le coût de l'exonération pour les agriculteurs, qui avoisine 1,8 milliard d'euros par an, et qui va augmenter de 100 millions d'euros en 2015. **04)-** L'exonération en faveur des routiers coûtera 75 millions de plus (150 millions en 2016), pour un coût qui atteint déjà aujourd'hui 560 millions d'euros par an. **05)-** Le crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, qui coûtera 100 millions d'euros de plus en 2015. **Les Echos** : « *Le classement des niches les plus coûteuses évolue peu en revanche. Après le CICE, le crédit d'impôt recherche (CIR) reste le plus onéreux (5,3 milliards en 2015) devant le taux de TVA à 7 % sur les travaux de rénovation* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0203842779485-impot-le-cout-des-niches-fiscales-repart-a-la-hausse-1051414.php?xtor=EPR-8-\[18 heures\]-20141008-\[Prov \]-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0203842779485-impot-le-cout-des-niches-fiscales-repart-a-la-hausse-1051414.php?xtor=EPR-8-[18 heures]-20141008-[Prov ]-1413980@2)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 08/10/2014, Elsa Conesa)

[Retour au sommaire](#)

### ● Suisse : le secret bancaire condamné à disparaître en 2018

Le 08/10/14, la Confédération helvétique a annoncé l'ouverture de négociations avec l'Union européenne et les Etats-Unis portant sur la mise en place d'échanges automatiques de renseignements bancaires concernant les détenteurs étrangers de comptes bancaires.

D'après un communiqué de la chancellerie, les négociations « *débuteront prochainement* ». Plus précisément, un porte-parole du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) a expliqué que les informations collectées au titre de cette année-là pourraient être transmises en 2018 aux fiscaux des pays concernés. **La Tribune** : « *Dans le cadre d'un échange automatique d'informations, quand une personne ouvre un compte bancaire à l'étranger, l'administration fiscale de son pays est automatiquement informée* ». La Suisse a tenu à rappeler que les renseignements transmis ne devront être utilisés qu'à des fins fiscales. Elle a, par ailleurs, déclaré que ces accords devraient recevoir l'aval du Parlement, voire des citoyens qui, en vertu du principe de démocratie directe en vigueur dans la Confédération, peuvent être amenés à voter sur ce sujet. Cela fait maintenant plusieurs années que la Suisse est dans le collimateur de la communauté internationale. En effet, elle gère plus de 2 000 milliards de dollars d'actifs, en grande partie étrangers, et sa pratique du secret bancaire est considérée comme abusive. Tout comme est peu apprécié son manque d'empressement à répondre aux demandes d'entraide sur les dossiers fiscaux. Les banques suisses paraissent désireuses de se réformer. Désormais, par exemple, les clients étrangers voulant ouvrir un compte chez elle doivent se mettre en règle avec leur fisc, sous peine de voir leur compte bloqué.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20141009tribc303c74ec/suisse-le-secret-bancaire-condamne-a-disparaitre-en-2018.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 09/10/2014, avec AFP et Reuters)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Air France : la grève des pilotes aurait coûté un demi-milliard d'euros

Après le mouvement social, qui a duré du 15 au 28 septembre 2014, la direction d'Air France-KLM a indiqué que la grève avait eu un impact de 500 millions d'euros sur l'excédent d'exploitation 2014 et une chute de 15,9 % du trafic en septembre. Le groupe (Air France, KLM, Transavia et Hop!) a vu son activité baisser, que ce soit dans le trafic cargo ou dans le trafic passager. **Pierre-François Riolacci**, directeur financier : « *Nous avons fait quelques économies (comme le kérosène) puisque des avions n'ont pas volé. A l'inverse, nous avons eu des surcoûts : hébergement des passagers, compensations aux voyageurs ou achat de billets sur des vols de nos concurrents. [...] Les comptes ne sont pas encore arrêtés. Nous avons encore besoin de quelques jours pour finaliser totalement notre estimation. Mais nous pensons que l'impact [de la grève, Ndlr] au troisième trimestre sera dans cette fourchette de 320 à 350 millions. [Il y aura aussi un impact] beaucoup plus difficile à évaluer, qui pèsera sur le quatrième trimestre voire sur le début de l'année 2015* ». Par exemple à cause d'un taux plus faible que d'habitude de réservations.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/20141008trib8176c6879/air-france-la-greve-des-pilotes-a-mine-le-trafic-et-les-comptes-du-groupe.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 08/10/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● Après Apple et Starbucks, Amazon est visé par une enquête de Bruxelles

Le 07/10/14, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie concernant de possibles avantages fiscaux indus accordés par le Luxembourg à Amazon. **Joaquin Almunia**, commissaire européen chargé de la Concurrence : « *Les autorités nationales ne doivent pas permettre à des entreprises particulières de réduire artificiellement leurs bénéfices imposables en ayant recours à des méthodes de calcul favorables. [...] Il est juste que les filiales de multinationales paient leur part d'impôt et ne bénéficient pas d'un traitement préférentiel qui équivaldrait à des subventions déguisées* ». **Algirdas Semeta**, commissaire européen chargé de la Fiscalité : « *[Il est] fondamental de garantir une concurrence fiscale loyale [au sein du marché unique européen]* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141007.CHA8605/bruxelles-ouvre-une-enquete-sur-le-regime-fiscal-d-amazon.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20141007\\_NLCHAACTU18H- -apres-apple-et-starbucks-amazon-est-vise-par-une-enquete-de-bruxelles#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141007](http://www.challenges.fr/economie/20141007.CHA8605/bruxelles-ouvre-une-enquete-sur-le-regime-fiscal-d-amazon.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141007_NLCHAACTU18H- -apres-apple-et-starbucks-amazon-est-vise-par-une-enquete-de-bruxelles#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141007)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/10/2014, avec AFP)



## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Le PRG exige le retrait de certaines mesures pour rester au gouvernement

**Jean-Michel Baylet**, président du PRG (parti radical de gauche), dernier allié du PS au sein de la majorité gouvernementale, exige du gouvernement le retrait de certaines mesures : « *Le problème qui se pose, c'est l'utilité des radicaux au gouvernement. Aujourd'hui, nous ne sommes pas associés aux choix du gouvernement. Aujourd'hui, nous avons l'impression que tout se passe en dehors de nous. Nous ne sommes pas dans l'ultimatum, nous voulons discuter, nous voulons négocier* ». **Les mesures que le PRG veut voir abandonnées ?** **01)-** La suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu. **02)-** La baisse des aides à la garde d'enfants. **03)-** La réduction de la prime à la naissance pour le deuxième enfant. **04)-** Le décalage de la prime d'accueil au jeune enfant. **05)-** Le partage du congé parental. Le PRG veut également le maintien de 54 conseils départementaux (contre 15 pour le gouvernement), ainsi que le report de l'examen du projet de loi sur les compétences des collectivités territoriales (le 2e texte de la réforme). Autres exigences, concernant les baisses de dotations de l'État aux collectivités locales : Le PRG exige « *la redéfinition* » de leur montant ainsi que du « *rythme* » de diminution, et veut la création d'un « *fonds de soutien à l'investissement des collectivités locales* ». **M. Baylet** : « *Finalemment, nous sommes les derniers alliés du parti socialiste au gouvernement, ils ont besoin de nous. Quand on a besoin de ses alliés, on les écoute. [...] Nous ne sommes pas à la recherche d'un clash* ». Mais le PRG menace tout de même de quitter le gouvernement. Rappelons qu'il compte trois ministres : Sylvia Pinel (Logement), Thierry Braillard (Sport), Annick Girardin (Francophonie). [http://www.lepoint.fr/politique/le-prg-exige-le-retrait-de-certaines-mesures-pour-rester-au-gouvernement-13-10-2014-1871788\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141013](http://www.lepoint.fr/politique/le-prg-exige-le-retrait-de-certaines-mesures-pour-rester-au-gouvernement-13-10-2014-1871788_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141013) (Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 13/10/2014)

### ● Pourquoi les Français doivent travailler plus sans gagner plus

Le 08/10/14, l'**Institut Montaigne** a publié un rapport qui affirme que l'écart entre la France et ses voisins en matière de temps de travail atteint « *des proportions inquiétantes* ». L'Institut en conclut que, « *pour relancer l'économie* », il faut que les Français travaillent plus sans gagner plus : « *Une hausse du nombre d'heures travaillées sans compensation salariale, en permettant à la fois une baisse du coût du travail et une hausse de la production, pourrait permettre de créer un véritable choc de compétitivité en France* ». **Diverses préconisations : 01)-** « *Augmenter le temps de travail dans les secteurs public et privé* ». Deux scénarios pour le **privé** : **a)-** augmenter le temps de travail à une durée comprise entre 38 et 40 heures ; **b)-** « *supprimer la durée légale du travail* », qui serait désormais fixée « *par accords collectifs de branche ou d'entreprise* ». L'Institut précise qu'en cas d'absence d'accord « *la décision unilatérale du chef d'entreprise devrait être autorisée* ». Pour le public, il s'agirait de relever le seuil déclenchant des heures supplémentaires entre 38 et 40 heures par semaine, avec une absence de « *compensation salariale* » pendant une période qui pourrait durer trois ans. **02)-** Sur l'absentéisme, deux pistes : **a)-** rétablissement du jour de carence dans le public ; **b)-** « *généralisation des badgeuses* » pour donner aux cadres intermédiaires plus de moyens de contrôle. **03)-** Sur l'organisation de l'entreprise, l'Institut considère qu'il serait « *pertinent* » qu'une partie des sujets concernant l'organisation du travail puisse être décidée de façon unilatérale par le chef d'entreprise, qui en informerait ensuite les partenaires sociaux. Exemples : la mise en place d'astreintes ou de forfaits jours. [http://www.challenges.fr/economie/20141008.CHA8627/pourquoi-les-francais-doivent-travailler-plus-sans-gagner-plus.html?cm\\_mmc=EMV--CHA--20141008\\_NLCHAACU10H--pourquoi-il-faut-travailler-plus-sans-gagner-plus#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141008](http://www.challenges.fr/economie/20141008.CHA8627/pourquoi-les-francais-doivent-travailler-plus-sans-gagner-plus.html?cm_mmc=EMV--CHA--20141008_NLCHAACU10H--pourquoi-il-faut-travailler-plus-sans-gagner-plus#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141008) - Le rapport de l'Institut Montaigne dans son intégralité, « *Temps de travail, mettre fin aux blocages* » (146 pages) : [http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/Rapport\\_temps\\_de\\_travail\\_Institut\\_Montaigne.pdf](http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/Rapport_temps_de_travail_Institut_Montaigne.pdf)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 08/10/2014, [www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org) du 08/10/2014)

[Retour au sommaire](#)

## LIVRES/REVUES DIVERSES

### ● Pôle Emploi : autopsie d'un naufrage, par Hervé Chapron et Patrick Lelong

**Hervé Chapron**, ancien directeur général adjoint de l'organisme, dénonce, avec **Patrick Lelong**, journaliste à France Info, les ratés de la fusion entre l'ANPE et les Assedic.

**M. Chapron** : « *En lançant Pôle emploi en 2008, le gouvernement promettait le plein emploi en 2012, grâce au plus grand opérateur européen de l'emploi, à effectif constant et sans surcoût. Aucun de ces objectifs n'a été réalisé. [...] Les responsables du naufrage, ce sont les politiques* ». Il leur reproche leur « *amateurisme* », leur « *absence totale de vision* », leur « *absence de connaissance du dossier* » : « *La fusion s'est faite très rapidement, dans un état d'impréparation totale. [Le gouvernement a mené sa réforme selon] un calendrier serré et irréaliste* ».

- "Pôle Emploi : autopsie d'un naufrage" (205 pages). Editions de l'Opportun, Hors Coll.

[http://www.lexpress.fr/emploi/le-fiasco-pole-emploi-raconte-par-un-ex-dirigeant\\_1609458.html](http://www.lexpress.fr/emploi/le-fiasco-pole-emploi-raconte-par-un-ex-dirigeant_1609458.html)

(Source : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) du 08/10/2014, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse :

[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)